

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les-mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques N° 84. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL“ est joint comme supplément aux prix de fr. 1.50 par semestre pour la Suisse et fr. 5.50 par an pour l'Etranger

Téléphone N° 46

L'abonnement part de l'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Etranger sont payables d'avance

### ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois  
Valais et Suisse . . . 9.— 4.50 2.80  
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine . . . 17.— 9.— 6.20  
Envoi par numéro . . . 20.— 12.— 7.—

### ANNONCES:

Canton Suisse Etranger  
La ligne ou son espace . 0.15 0.30 0.40  
Réclame . . . . . 0.50

Pour renseignements et devis s'adresser à l'Administration du Journal, Sion.

**Jeune homme**  
intelligent et robuste  
trouverait place de suite.  
S'adr.: Emile HIROZ,  
Sion.

**Jeune Bâlois**  
ayant terminé apprentissage commercial, bonnes notions du français cherche place dans bureau, magasin, chantier ou travail quelconque en Suisse romande, ville ou campagne, prétentions modestes. Ecrire à la Scierie Gruninger, Bâle.

**On demande**  
à acheter pré ou jardin arborisé à proximité de la ville.  
S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

**A vendre**  
1 potager à quatre trous, très peu usagé, ainsi que quatre livres de médecine neufs.  
S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

Vendez vos  
**ESCARGOTS**  
avant qu'ils se découvrent!  
Suis acheteur à 1 fr. 60 le kg. belle marchandise.  
Maurice GAY, Sion.

Pour  
Manteaux et Costumes  
de printemps  
prière de demander, franco de port  
**Echantillons Collections**  
en Gabardine, Tricotine, Covert-coat etc. aux prix nouveaux.

Harry  
**Goldschmidt**  
St-Gall

▲▲▲▲▲▲▲▲▲▲  
**Balle d'épeautre**  
à Frs. 15.— les 100 kilos.  
MOULINS AGRICOLES  
— SION —  
▲▲▲▲▲▲▲▲▲▲

**Oeufs**  
frais  
PARC AVICOLE, SION  
L'établissement pour réparations de bas  
„Growin“  
ST-GALL, fournit pour  
fr. 3 seulement  
deux paires de bas  
réparés contre envoi de trois paires déchirées. On accepte tous les genres de bas au métier. Seuls les bas avec jambes artificielles peuvent être réparés.  
Retour des envois contre remboursement.

**Eau de Vie de marc**  
de raisons, pure. 1<sup>re</sup> qualité, envoi depuis 5 litres à fr. 5.— le litre contre remboursements.  
W. Ruegger & Cie., distillerie, Aarau.

## TERRES DE DÉBLAIS

peuvent encore être enlevées gratuitement au chantier du nouvel arsenal; les renseignements sont donnés au chantier  
Le dépôt des chevaux s'occupera sans frais des transports sur demande des particuliers. Le chargement et le déchargement sont à la charge des preneurs.



Grande Salle FARQUET à BRAMOIS  
Dimanche et Mardi-gras

## LA SUISSE

SIÈGE SOCIAL LAUSANNE  
SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE ET CONTRE LES ACCIDENTS  
FONDÉE EN 1858  
VIE --- ACCIDENTS --- RENTES  
RESPONSABILITÉ CIVILE  
Agence Générale: Albert Roulet à Sion

## FRITZ MARTI SOC. ANON., BERNE

— Dépôt à YVERDON —

### HERSES A BÈCHES ROTATIVES

„Wassis“ originale — Brevet suisse N° 62500  
Une machine agricole moderne — Idéal de l'agriculteur —  
Travail intensif du terrain qui est prêt pour l'ensemencement après un seul passage même dans les terrains lourds. Cette herse est donnée à l'essai aux intéressés sérieux  
Représentant: Fr. RICKLI, Martigny-Bourg.

## Tout le monde reconnaît

### „MERCURE“

non seulement possède le plus grand choix de  
Cafés, Thés, Chocolats, Cacaos, Biscuits, Bonbons - Confitures, Conserves, etc.  
mais qu'il vend constamment  
**ces articles en marchandises toujours fraîches aux prix les plus bas**  
et accorde en outre 5% en timbres-escompte  
Plus de 185 succursales de vente en Suisse  
Maison spéciale pour les Cafés „MERCURE“ Chocolats Suisse & Denrées Coloniales

Demandez à votre médecin: Le meilleur remède contre les rhumatismes et la sciatique, etc., est le  
**chauffe-jambes Calora**  
chauffée à l'électricité. Demandez prospectus et renseignements à une usine électrique, à votre électricien, pharmacien ou magasin d'articles sanitaires.

### Machines à coudre

marque LA COLOMBE de fabrication Suisse, marche facile et silencieuse, meuble élégant et très solide. — Famille à mains 75.—  
Vibrantes cousant en avant et en arrière, avec coffret luxe fr. 95.—  
Familie à pieds dep. fr. 130.—  
Centrales très bas prix.  
Catalogue gratis et franco. Mécaniciens spécialistes pr la réparation de tous systèmes.  
Ls. ISCHY, fabr. Payerne

### Boucherie Chevaline

Waldburger, Rotillon 19  
Lausanne Téléph. 66  
Tous les jours, viande 1<sup>er</sup> choix, saucisses, etc.  
Envoi contre remboursement, à partir de 2 kilos. Rôti depuis frs. 3.27, bouilli francs 2.20 le kg.  
Se recommande, L. Burnod, successeur. J.H.86616C.

### LOTS à Fr. 1.-

de la loterie en faveur de la CROIX-ROUGE SUISSE (Section Oberaargau)  
LOTS à 50 cts. de la loterie en faveur de l'Hôpital de l'Oberhasli. En achetant de ces billets vous coopérez à une grande œuvre et vous avez la grande chance de gagner des gros lots de frs 12.000 — 10.000 — 5.000 — etc.  
Constataction immédiate des lots gagnants. Envoi des billets et liste de tirage contre remboursement par l'Agence centrale à Berne. Passage de Werdt N° 199.

### Sage-femme

Hme. BERRY-VIC  
2. Croix d'Or. GENEVE

## VINS DU VALAIS

CLOS DU MONT FENDANT PETILLANT 1918  
Vin de la Victoire  
A partir du 1<sup>er</sup> mars prochain expéditions par caisses de 30, 50 et 60 bouteilles.  
R. Gilliard & Cie, Propr. Sion

## Widmann & Cie

FABRIQUE DE MEUBLES  
(près de l'église protest.) SION (près de l'église protest.)  
Ameublements complets d'hôtels, pensions, villas restaurants, etc.  
Grand choix de mobilier de chambre à coucher salon, chambre à manger.  
Glaces, tapis, rideaux, chaises de Vienne outil, orin animal et végétal.  
Marchandise de choix Prix avantageux

## Pâtisserie Keller

SION  
Téléphone 182  
GRAND CHOIX DE  
Confiserie, bonbons, Chocolats fins  
Pâtisserie, Tranches, Petits-fours  
Pâtés froids et chauds sur commande  
Gâteaux aux pommes  
Le magasin est fermé le mardi par suite de l'arrêté fédéral

### SOUSCRIVEZ

aux obligations à primes de la Maison Populaire Lucerne.

## PROCHAIN TIRAGE 31 MARS

Le plan des 50 tirages comprend: 14 primes à fr. 20.000; 32 à fr. 10.000; 3 à fr. 5.000; 120 à fr. 1.000; un grand nombre à fr. 500, 100, 50, etc., remboursement minimum par titre fr. 10.

Au total pour plus de **1,800.000** de primes et remboursements

Prix de l'obligation: fr. 10; groupe de 5 obl. fr. 50, au comptant ou payable par mensualités de fr. 10; groupe de 10 obl. fr. 100, au comptant ou payable par mensualités de fr. 15 la première et 10 les suivantes, en compte-courant. Jouissance intégrale aux tirages dès le 1<sup>er</sup> versement. Les souscriptions sont reçues par la

### BANQUE SUISSE DE VALEURS A LOTS

Peyer & Bachmann GENEVE 20, Rue du Mont-Blanc



## CAISSES

Caisses à vin, etc.  
CUVEAUX FUTS D'EMBALLAGE  
PARQUETS  
en tous genres, (lames pour planchers, lames à mouchettes.)  
Poteaux et traverses imprégnés au „Bellite-Neuf“  
fournissent à conditions avantageuses  
**Renter & Cie., S. A.**  
BIENNE-BOUJEAN.

### FRÈRES EBERHARD ZURICH, Place de la Gare, 13

Fournisseurs d'installations complètes pour laiteries et fromageries recommandent pour exploitations agricoles

### Ecrémeuses Diabolo

Fabrication suédoise  
Barattes dans toutes les grandeurs  
Pour améliorer les produits du lait, le Conseil d'Etat du Valais a décidé d'accorder des subsides aux agriculteurs en leur bonifiant 30% sur le prix de revient des machines et ustensiles pour l'industrie laitière.  
— Prospectus et renseignements gratuits —

Fabrique: Téléphone 35 Magasins: Téléphone 105

### FABRIQUE DE MEUBLES

## REICHENBACH PRES

S. A., SION

Ameublements complets en tous genres pour Hôtels, Pensions et Particuliers

Grands Magasins Avenue de la Gare - Exposition permanente  
Devis sur demande Vente par acomptes

## Chaussures



SOULIERS TRAVAIL pr. hommes, qual. garantie Fr. 28.—  
SOULIERS MILITAIRES, à soufflets Fr. 34.—  
BOTTINES MILITAIRES à soufflets, tannage chromé Fr. 45.—  
Le même article avec ferrage montagne Fr. 49.—  
BOTTINES pour Messieurs, en Box calf ou veau cuir Fr. 38.80

Beau choix en souliers montants et bas, pour dames, fillettes et enfants à prix très avantageux  
Socques pour hommes, femmes et enfants au plus bas prix  
chez

AD. CLAUSEN, Rue de Lausanne SION

Le „Journal & Feuille d'Avis du Valais“ qui est lu dans tous les ménages, est le plus actif des agents pour faire connaître un produit.



## LE CONGRÈS DE PARIS

La conférence de Paris continue à travailler malgré le départ de M. Wilson et l'attente qui a retenu pendant quelques jours M. Clemenceau chez lui. On critique sa lenteur; mais si l'on songe à la quantité formidable de problèmes qui se posent devant elle on ne saurait l'incriminer.

D'après une dépêche de Paris, le Conseil des Dix s'est préoccupé mercredi de hâter les solutions de la conférence et de coordonner les travaux des commissions étudiant les questions territoriales relatives aux frontières des pays ennemis. Déjà fonctionnent des commissions spéciales pour la Roumanie, la Belgique, la Tchéco-Slovaquie, la Pologne, la Grèce, et peut-être d'autres commissions territoriales seront-elles créées demain. Mais il semble établi maintenant que la frontière entre l'Allemagne et la France et celle qui sépare l'Italie et la Yougoslavie ne seront pas étudiées par des commissions spéciales, mais viendront directement devant le Conseil des Dix. Les commissions ont été priées d'apporter sans retard les résultats de leurs travaux.

La commission pour la Pologne, notamment fera connaître avant le 8 mars la frontière de cet Etat avec l'Allemagne. Le Conseil, sur la proposition de M. Tardieu, président de la commission pour les affaires belges, en a précisé les attributions qui comportent le pouvoir de reviser les traités de 1839.

Puis le Conseil a ratifié la proposition du conseil supérieur de la guerre de Versailles, décidant de créer une zone intermédiaire entre Magyars et Roumains en Transylvanie, qui sera occupée par un bataillon allié.

Enfin Nubar pacha et Ahrounian ont exposé les revendications de l'Arménie. Ils ont rappelé les services militaires rendus, les pertes subies par les Arméniens et les massacres turcs. La délégation demande que l'Etat arménien soit formé: 1. de la Cilicie, des vilayets d'Erzeroum, Bitlis, Van, Yarbekir, Karpout et Sivas et d'une partie de celui de Trébizonde; 2. des territoires de la République arménienne du Caucase. D'autre part, l'Arménie réclame le port d'Alexandrette, déjà revendiqué par la Syrie.

Ces aspirations n'ont pas paru tout à fait conformes à la réalité ethnique. Les Arméniens demandent également que la révision des frontières des territoires revendiqués soit faite par une commission internationale, car les cantons périphériques musulmans doivent être détachés des provinces énumérées. Enfin l'Arménie demande qu'un mandat soit donné par la Ligue des Nations à une puissance que l'Arménie choisira pour assister le nouvel Etat pendant une période de vingt années.

## La question marocaine

La France demande, en ce qui concerne le Maroc, l'abrogation de la conférence d'Algésiras et la liberté pleine et entière de son protectorat sur la partie de ce pays qui n'est pas occupée par les Espagnols.

Voici quel est l'exposé des revendications françaises fait à la conférence:

1. En ce qui concerne la zone française du Maroc le gouvernement français demande que toutes les hypothèques grevant le protectorat français soient levées, qu'aucune garantie ne soit encore accordée à l'Allemagne, lui permettant de gêner la France dans l'exercice de son administration, car il importe à tous prix d'empêcher à l'Allemagne de recommencer au Maroc ses agissements hostiles. Il faut pour cela supprimer complètement l'acte d'Algésiras.

D'autre part, il faut édicter des dispositions spéciales touchant l'accès des Allemands au Maroc, qui doit leur être interdit en principe. Les Alliés de l'Allemagne renonceraient eux aussi à l'acte d'Algésiras sans que la nouvelle convention contienne des dispositions spéciales contre eux. Les autres puissances signataires de l'acte d'Algésiras ont déclaré déjà pour la plupart, telle la Grande-Bretagne, être prêts à accepter le point de vue français et le feront d'autant plus volontiers qu'il n'est pas question de monopoliser le Maroc à notre profit. Le régime de la porte ouverte continuera à y régner. Tous les étrangers pourront venir s'y établir.

2. En ce qui concerne la zone espagnole, le gouvernement royal déclare aux Cortès qu'il désire voir lever les hypothèques pesant sur les territoires espagnols du Maroc. Cette question n'intéressant que la France et l'Espagne, ne doit être l'objet que d'un arrangement particulier entre les deux pays. La France demandera également à l'Espagne des garanties contre la possibilité de l'utilisation de la zone marocaine par les Allemands comme base d'action contre le Maroc français.

3. En ce qui concerne Tanger, la même observation s'applique avec plus de force encore. Tanger offre comme port mondial et port marocain, un intérêt exceptionnel. La prépondérance de la France y est fait accompli. Un régime spécial devra y être établi en tenant compte des nécessités d'une défense efficace des intérêts français de plus en plus importants. Le statut nouveau qui interviendra sur l'internationalisation de Tanger devra donner satisfaction aux intérêts légitimes des diverses populations.

## EN ALLEMAGNE

En Allemagne, la situation devient de jour en jour plus tendue. Dans la nuit de lundi à mardi, des fusillades se sont produites en plusieurs endroits de Berlin. Les spartacistes se proposent de déployer une plus vive activité ces jours prochains.

Les funérailles de Kurt Eisner ont été imposantes. Des milliers de participants y ont pris part. Les cloches des églises ont sonné le glas. Au cimetière, l'éloge du défunt fut prononcé par Landouaer, membre du conseil des curiers. Les ministres, Jaffe, Unterleiner, le député Haase et Charles Kautsky ont également pris la parole.

A la suite de l'attentat contre Kurt Eisner tous les officiers nobles du régiment de cavalerie de Munich ont été arrêtés. L'état de santé du ministre Auer s'est aggravé.

Dans une conférence tenue mardi les C. O. S. P. de Munich ont demandé le remplacement de l'armée par une garde ouvrière, la mise sous le contrôle du conseil central de la presse bourgeoise; on préconise même sa suppression pure et simple. Enfin, une députée d'ouvriers a demandé la proclamation immédiate de la république des conseils et la reprise des relations avec la Russie soviétique. Mais, à ce sujet, le cabinet d'empire a fait savoir qu'il considérait un gouvernement des conseils comme illégal et en opposition aux principes de l'empire.

## SUISSE

### Un jour sans viande

Après un long débat la commission de neutralité a décidé dans sa séance de mercredi de proposer au Conseil fédéral l'introduction d'un jour sans viande pour tous les habitants, comme tel le vendredi a été pris en considération.

### Disette de foin

Le vœu a été exprimé à la commission de neutralité que le foin réquisitionné pour l'armée serve à l'affouragement des chevaux qui laisse beaucoup à désirer dans certaines contrées.

### Draps populaires

La Centrale de drap populaire à Lucerne va se trouver à même de livrer d'ici à quelques semaines du drap et des habillements populaires. La vente aura lieu par l'intermédiaire de maisons concurrencées.

### Souliers militaires

Durant ces dernières années la division technique de guerre a fait procéder à la confection de grandes quantités de souliers militaires. Or, aujourd'hui la question s'est posée de savoir s'il ne serait pas possible de créer ces souliers à des prix très avantageux ou gratuitement aux sous-officiers et soldats ayant fourni un long service de frontière. Une proposition de ce sens a été faite il y a quelque temps déjà par la sous-commission militaire de la commission de neutralité. Le Chef du Département militaire déclara que la question serait étudiée en connexion avec d'autres affaires quoique on se rendit compte qu'une mesure de ce genre entraînerait des conséquences financières assez considérables. L'administration militaire se trouvant — pour le moins autant que les exploitations privées — aux prises avec les difficultés de l'époque de transition. La question de la remise gratuite ou à des prix réduits des souliers militaires a toutefois été discutée mardi par la commission de neutralité du conseil national. M. Keller, au nom de la sous-commission militaire de neutralité a déclaré qu'il se réservait de déposer prochainement un postulat dans ce sens, — soit en faveur de la remise de souliers préconisée.

### Suppression de la Centrale du charbon

La P. S. M. apprend qu'une conférence des importateurs de charbon (chemins de fer fédéraux, lignes secondaires, centrale des charbons, importateurs privés) s'est tenue mercredi à Berne, aux fins de discuter le réorganisation de nos importations de charbon. Le contrat suisse des charbons doit être prochainement supprimé. A sa place on se propose d'introduire un grand syndicat suisse pour l'importation du charbon, qui serait déjà créé dans deux semaines. Le capital de la société a été fixé à 10 millions, les actions à fr. 5000. Cette réorganisation de notre système d'importation des charbons est devenue nécessaire par suite de la nouvelle phase dans laquelle est entrée la question du charbon, depuis la livraison des importations exécutées par les Etats de l'Entente.

### Accord financier franco-suisse

Il a déjà été dit que la France avait proposé à notre pays de lui vendre des papiers valeurs suisses actuellement possédés par l'Etat français, pour une valeur d'à peu près 130 millions de francs. Le gouvernement français a au surplus émis le vœu, que la commission de 1/2% payable pour le renouvellement des crédits d'un trimestre soit réduite de la moitié (soit 1 au lieu de 2%).

Le gouvernement français avait en mars 1917 remis aux Etats-Unis comme couverture d'un emprunt de 100 millions de dollars, une série de titres d'une valeur d'à peu près 120 millions de dollars. Cet emprunt vient récemment d'être remboursé et la France est rentrée en possession de ses papiers, parmi lesquels figuraient des valeurs suisses pour une somme de 130 millions. (Emprunt de la Confédération, des C.F.F., etc.) Ce montant représenté au reste en aucune manière la totalité des valeurs suisses possédées par la France. Ainsi que l'annonce officieusement un journal bernois, le gouvernement français paraît de cette façon poursuivre trois buts:

Tendre à empêcher tout d'abord que la valeur de l'argent français se déprécie davantage au moment de l'échéance des avances suisses; but qu'elle ne manquera pas d'atteindre de cette manière.

2) Créer un fonds grâce auquel il lui sera possible de tous temps d'intervenir sur le marché suisse afin de stabiliser le cours du change sur la Suisse.

3) Le gouvernement français désire empêcher au moyen de son offre, l'apparition soudaine des titres suisses sur le marché suisse y déterminant une forte baisse, soit un recul de cours qui ne manquerait pas d'être désavantageux aux capitalistes français des deux capitalistes suisses. Il y a lieu en outre de prendre en considération le fait que les valeurs suisses qui se trouvent actuellement en France, ne jouiraient en Suisse d'un marché très restreint ce qui déterminerait une complète déroute si une offre abondante de la France intervenait. Il en serait autrement par contre si les banques suisses pouvaient s'entendre et s'unir pour reprendre des titres dans leurs portefeuilles et les écouler peu à peu dans le public.

## LETTRE DE BERNE

### Le traité d'établissement avec l'Allemagne

Le 19 décembre de l'année dernière, M. Micheli et consorts déposèrent au Conseil national une motion invitant le Conseil fédéral à examiner s'il n'y aurait pas lieu de dénoncer dans le plus bref délai le traité d'établissement du 13 novembre avec l'Allemagne, afin d'établir un contrôle plus strict des étrangers et d'éviter l'envahissement de notre pays par la main-d'œuvre étrangère.

Dès lors de nombreuses voix se sont faites entendre dans le public et dans la presse pour demander la rapide dénonciation du traité incriminé.

Ce mouvement s'est particulièrement développé à Genève où diverses manifestations ont été organisées dans le même sens. Le 10 février notamment, le groupe genevois de la nouvelle société helvétique convoqua une assemblée pour entendre un exposé très complet et très consciencieux de M. Jörmann sur la matière.

Il bruit qu'on fait autour de cette question suggère tout naturellement celle de savoir ce qui en est exactement d'un traité dont on a dit qu'il était plus dangereux pour notre avenir économique et politique que la convention du Gothard et quels peuvent en être pour nous les avantages et les dangers.

Notre dernier traité d'établissement avec l'Allemagne — soit celui du 13 novembre 1909 — nous laisse sans défense, a-t-on dit, contre les lancers d'une invasion allemande. Cette invasion nous l'avons trop sentie déjà avant la guerre. Dès lors nous avons à main-reprises pu constater combien était grande l'emprise de l'initiative et de l'esprit allemand chez nous, combien des branches entières de notre industrie se trouvaient accaparées par nos voisins d'outre-Rhin et combien nombreux étaient les grands établissements financiers et industriels d'apparence suisse qui se trouvaient en définition avoir glissé entre des mains allemandes.

Il s'agit là d'un état de fait que personne ne saurait nier. Il y a lieu de constater aussi que nos autorités n'ont pas toujours su parler à cette ingérence étrangère avec l'énergie qu'il eut fallu.

Or, pour remédier à la situation, on propose aujourd'hui la résiliation du traité d'établissement avec l'Allemagne. Le moyen paraît simple. Il répond cependant à examiner si ce moyen répond bien aux nécessités de l'heure et s'il est propre à apporter un remède à la situation.

Le traité de 1890, qui précède celui de 1909 avait été conclu au lendemain de l'affaire Wolgemuth. Quoiqu'il ne contint pas de clauses qui nous fussent particulièrement défavorables il se trouvait dicté encore par les intérêts de la politique allemande d'alors.

Le traité de 1909 qui lui succéda, quoique ne contenant pas de dispositions qu'on pourrait qualifier de mauvaises par elles-mêmes puisqu'elles ne diffèrent en somme pas sensiblement de celles des conventions qui nous lient à tous les autres Etats (France, Belgique, Hollande, Autriche, Italie, etc.) nous était pourtant défavorable, en ce sens que l'Allemagne dans le cas particulier tirait tous les avantages de la situation, puisque le nombre de ses ressortissants chez nous se trouvait infiniment supérieur à la quantité des suisses établis en Allemagne.

Tous les traités d'établissement que nous avons conclus avec d'autres états posent en principe le droit pour les ressortissants des pays en question d'être traités dans tout le territoire de la Confédération, relativement à leurs personnes et à leurs propriétés, sur le même pied que les citoyens d'autres cantons. Il résulte de ce qui précède que toutes les garanties accordées par la constitutive fédérale aux Suisses d'autres cantons sont à peu de chose près, applicables aux sujets des pays contractants.

On a spécialement fait un grief au traité de 1909 d'avoir supprimé pour les sujets allemands établis chez nous, la nécessité d'avoir à se munir d'un certificat de bonnes mœurs. Il y a cependant lieu de faire remarquer à ce sujet que la valeur d'une telle disposition, laquelle n'existe pas non plus dans les traités conclus avec d'autres états — à une valeur pratique à peu près nulle — étant donné la façon approximative dont s'établissent des attestations de ce genre. Cette clause avait notamment été introduite en 1890 par l'Allemagne toujours obsédée par la crainte des anarchistes — afin de procurer à ce pays une manière de contrôle sur ses propres ressortissants. La disparition de cette disposition n'a point dès lors été éprouvée comme une lacune; elle serait en tous cas complètement inefficace pour influencer d'une manière quelconque le mouvement de pénétration en masse des Allemands chez nous.

Un autre article du traité qui fait aujourd'hui l'objet de très vives critiques est l'art. 6 statuant que: «Chacune des parties contractantes s'engage à pourvoir à ce que sur son terri-

toire, les ressortissants de l'autre partie qui ont besoin d'être secourus reçoivent l'entretien et l'assistance médicale conformément aux règles en vigueur pour les propres ressortissants au lieu de séjour des assistés, jusqu'à ce que leur retour dans l'Etat d'origine puisse se faire sans danger pour leur santé ou celle d'autres personnes.

La bonification des frais d'entretien et d'assistance médicale ainsi que de ceux résultant de l'inhumation des assistés ne pourra être réclamée ni de la partie contractante à laquelle appartient l'assisté, ni de ses corporations ou caisses publiques.

Il va sans dire, une fois encore, qu'ici toujours c'est l'Allemagne qui tire le gros avantage de la situation, étant donné le nombre considérable de ses ressortissants établis sur notre territoire. Mais il faut constater que cette clause pour être expresse ne renferme rien d'autre que ce qui est implicitement contenu dans tous les autres traités; à savoir le droit des ressortissants des pays étrangers d'être traités dans le territoire de la confédération sur le même pied que les citoyens d'autres cantons.

Quant à l'article 3 de la convention réservant à chaque partie le droit d'interdire le séjour permanent ou l'établissement «à ses anciens ressortissants, naturalisés par l'autre partie et qui ont perdu leur nationalité primitive avant de s'être acquittés de leurs obligations militaires». Cette disposition est destinée sans contredit à procurer unilatéralement des avantages à l'Allemagne — mais toujours essentiellement les alsaciens-lorrains on peut envisager qu'aujourd'hui elle n'a plus guère de portée pratique.

En résumé la question se pose donc de savoir si en présence du danger que représente l'invasion allemande, la dénonciation du traité d'établissement se révèle bien comme le seul remède convenant à la situation. Une chose est certaine, c'est que nous ne pouvons vivre avec un pays comme l'Allemagne sans convention fixant les conditions d'établissement des ressortissants des deux pays. Or, la dénonciation du traité actuel exigerait immédiatement la conclusion d'un nouveau traité, et celui-ci négocié dans les conditions d'un monde bouleversé ne réussirait-il pas, étant donné le caractère de résiprocité inhérent à ces sortes de conventions, de préjudicier gravement les intérêts des citoyens suisses résidant en Allemagne. La question se pose. Sa solution n'est pas tout à fait simple.

Quoiqu'il en soit avant de «détruire» il est nécessaire d'être bien au clair sur ce qu'on se propose de «reconstruire». Or, il importe avant tout de maintenir la porte de notre maison fermée tant que dure l'orage en dehors de nos murs; il est nécessaire aussi de rappeler qu'à l'avenir des dispositions législatives seules n'auront pas raison du mouvement d'expansion allemande qui cherchera toujours à se faire sentir chez nous. Tant que chaque citoyen suisse ne comprendra pas qu'il est de son devoir de favoriser la main-d'œuvre suisse, le commerce et l'industrie suisses, on n'obtiendra dans ce domaine que des résultats partiels. Ce n'est que basé sur la ferme volonté de toute la population que les mesures prises à l'avenir arriveront à être efficaces et à nous préserver des dangers de l'invasion étrangère.

## FAITS DIVERS

### La ligne du Lötschberg

La démarche française aux fins d'obtenir de la Confédération certaines prestations pécuniaires en faveur de la Compagnie du Lötschberg est une conséquence de la situation financière dans laquelle la guerre a mis la France, situation que M. Klotz, ministre des finances, a qualifiée de «grave et délicate». Le ministre a fait allusion, notamment, aux trente milliards d'argent français placés à l'étranger et dont une partie demeure sans rémunération. Les capitaux français engagés dans l'entreprise du Lötschberg sont de cette catégorie.

Les actionnaires de la Cie du Lötschberg ont fourni 65 millions. La ligne a coûté 186 millions. La Compagnie a une dette de 115 millions. Donc elle est hors d'état de payer les intérêts. En 1917, elle a clos ses comptes par un déficit de 13,700,000 francs.

La France demande, en somme, à la Confédération de garantir aux porteurs français de titres du Lötschberg l'intérêt de leur argent, au taux de 4%. En outre, on attend de la Confédération un versement immédiat de 8 millions à titre de subvention; le gouvernement français accorderait, de son côté, un subside de 12 millions.

La Confédération a déjà accordé à l'entreprise du Lötschberg un subside de 6 millions. L'Etat de Berne a souscrit pour 17 millions et demi d'actions; les communes et les particuliers ont fourni 3 millions et demi. En outre, l'Etat de Berne garantit les intérêts d'un capital de 42 millions gagé en second rang.

En définitive, la Compagnie du Lötschberg est insolvable.

Si la Confédération entre dans les vues qu'on lui suggère, elle sera sans doute inévitablement amenée à envisager le rachat de l'entreprise du Lötschberg.

### La grippe

Conformément à une statistique dressée par l'office sanitaire fédéral, les cas de grippe signalés en 1918 se sont répartis comme suit: janvier 2, février 4, mars 6, avril 13; cas pouvant éventuellement être aussi assimilés à des influenza. Le diagnostic de la grippe a pu être établi avec certitude en mai dans 3 cas; en juin dans 6 cas. En juillet, le nombre des grippés s'est élevé à 53,698. En août une légère diminution fut signalée: on compte durant ce mois: 41,626 cas. En septembre 41,642 cas sont constatés. En octobre l'épidémie atteignit son point culminant avec 263,399

cas. En novembre il y eut 159,422 cas et en décembre encore 104,612. Le chiffre total des cas de grippe officiellement signalés s'est élevé durant l'année écoulée à 664,463; étant donné le fait que une statistique stricte n'a pas toujours pu être établie, on estime que le chiffre total des cas en Suisse peut être évalué à plus de 700,000.

## Nécrologie

### M. le Dr Repond

Le docteur Repond, fondateur de l'asile de Malévoz s. Monthey, qui a été racheté par l'Etat du Valais, est mort à Fribourg.

Un de ses confrères qui le connaissait beaucoup, écrit:

«M. Repond fut élève du collège Saint-Michel, puis il étudia la médecine à l'université de Berne. Le professeur Demme, chef de la clinique infantile, se l'adjoignit comme assistant. Ayant subi avec brillant succès ses examens professionnels et obtenu le grade de docteur, il se vova spécialement à la psychiatrie. Un champ d'activité, qui répondait à ses aspirations, s'ouvrit devant lui lorsqu'il fut appelé comme médecin assistant de l'hospice cantonal des aliénés de Koenigsfelden.

En 1884, le Conseil d'Etat du canton de Fribourg le nomma directeur de l'hospice de Marsens. Pendant les treize ans qu'il fut à la tête de cet établissement, il ne cessa d'y introduire tous les progrès et toutes les améliorations possibles. Il fut, entre autres un des promoteurs de la maison de santé d'Humilimont. En 1897, il renonça à son poste.

Sollicité par le gouvernement du Valais d'établir pour ce canton un asile d'aliénés, il accueillit cette proposition avec plaisir, car elle réalisait son désir de construire une maison de santé aménagée conformément aux dernières données de la science psychiatrique. Cet établissement, terminé en 1900, répondit si bien à son but que, dès le début, tous les lits en furent occupés. La réputation de la clinique de Malévoz était due, pour une grande part, aux précieuses qualités médicales de son directeur et fondateur. Les soins minutieux et entendus qu'il donnait à ses malades, le dévouement inlassable dont il faisait preuve à leur égard lui avaient acquis leur reconnaissance ainsi que celle de leurs familles.

L'activité du docteur Repond ne se bornait pas au traitement de ses malades. Avant reconnu dans l'alcoolisme la cause de nombreux cas d'affections mentales et nerveuses, il s'efforça de lutter contre ce fléau par tous les moyens dont il pouvait disposer: par l'exemple, par la parole et la plume. Encore quelques jours avant sa mort, il avait pris l'initiative d'une pétition signée par les médecins de Fribourg, pour appuyer le projet de loi sur les auberges, présenté au Grand Conseil dans la session actuelle.

Nous ne pouvons rapporter ici les résultats de ses travaux scientifiques. Le docteur Repond était constamment au courant de tous les progrès de la psychiatrie, qu'il suivait soit dans les revues spéciales, soit en prenant part aux congrès des médecins aliénistes de Suisse et des pays voisins. Aussi, tous ses confrères l'avaient en haute estime. Il avait présidé la Société médicale de la Suisse romande; dernièrement encore, il faisait partie du comité de la Société suisse de neurologie.

C'est avec un profond chagrin que nous avons appris la fin soudaine d'une existence si bien remplie au moment où notre confrère pouvait consacrer ses loisirs à la philanthropie et à certaines études qui l'intéressaient particulièrement. Mais son souvenir restera grave dans le cœur de ses nombreux amis et de ses confrères affligés.»

## Chronique séduisive

### Propos de carnaval — Le Casino Concerts, théâtre et bals

Jeu de gras a débuté par la neige; le matin, on eût dit, à voir les flocons lourds et serrés, que le printemps des nous avions eu un avant-goût les jours précédents, allait de nouveau faire place à l'hiver, mais on fut vite rassuré; ce n'était qu'une giboulée, un de ces caprices dont la prime saison, toujours hésitante, est coutumière. Peu après le soleil, en un charmant sourire, venait dissiper et les nuages et la neige dont il ne restait bientôt plus de trace.

Durant l'après-midi, notre petite ville ne manqua pas d'animation, surtout aux abords du Casino où, sous l'initiative de dames dévouées, avait lieu la Vente de Charité. Le succès de celle-ci a dépassé toute attente; ce fut un va et vient continu de personnes allant visiter les comptoirs; les charmantes demoiselles chargées de la vente furent conduites, costumées en villageoises, sur des mulets espagnols aimablement mis à la disposition par le lieutenant-colonel Regamey, le sympathique commandant du dépôt de chevaux, toujours si courtois et empressé à rendre service.

Le concert d'orchestre donné pendant le thé fut des plus réussis. La recette de la journée a dû être fort brillante. Une fois de plus le public séduisant a montré que l'on ne faisait jamais appel en vain à ses sentiments généreux.

Le soir il y avait foule dans les rues; quelques mascarades qui ont fait le plaisir des «gosses».

Le Casino où, il y a peu de jours nos pères de la patrie délibéraient gravement sur la question épiscopale, l'extension des droits populaires, l'affaire de la Caisse hypothécaire, a été grandement mis à contribution ces derniers temps pour les concerts et les bals. Ce temple des divertissements est devenu pour quelques temps, l'enceinte où l'on forge les lois. Nous



ETRANGER

Pillage d'un château hongrois

Le château de l'ancien ministre comte Andrassy, à Diszadob, en Hongrie, a été dévasté de fond en comble. Toutes les pièces ont été saccagées. Des œuvres d'art d'une valeur inestimable gisent sur le parquet péle-mêle. Le lit historique de François Rakocz y a été mis en pièces; des tableaux de Van Dyck ont été lacérés et souillés. Les dégâts atteignent quinze millions, sinon plus. Les pillards ont opéré sous la conduite d'un notable du village, nommé Joseph Mille, qui possède une fortune évaluée à un million; tous étaient gens connus de la localité. Plus tard, un riche paysan les mena à la synagogue où ils foulèrent aux pieds les rouleaux de la Bible et les salirent. Au temple réformé et à l'église catholique ils trisèrent tout.

Les petits profits

Le contrôle que les Alliés exercent maintenant sur les monopoles créés en Turquie, par les chefs de l'Union et Progrès a eu pour résultat de dévoiler les agissements de ceux qui ont dirigé la Turquie pendant la guerre.

Certains chefs de l'Union et Progrès, leur maisonnée, leur parents et leurs pauvres, ont été régulièrement et gratuitement fournis de pain, d'épicerie de tissus et d'autres produits depuis 1916. Quelques-uns vendaient très cher ce qu'ils avaient de trop, d'autres, comme Enver pacha, faisaient de l'accaparement en grand. Aucun de ces messieurs ne payait d'impôt de guerre et le Comité Union et Progrès veillait à ce qu'on n'établisse aucune taxe sur les bénéfices.

DERNIERE HEURE

Les grèves en Allemagne

BERLIN, 27. — La situation d'ensemble de la grève dans les mines de l'Allemagne centrale est telle que ce matin, plus des deux tiers des ouvriers de l'industrie de l'Allemagne centrale sont en grève. Partout les grévistes ont commencé par occuper les voies ferrées et la poste. Si, d'une part, le mouvement a également un caractère menaçant, d'autre part on espère cependant, dans les milieux gouvernementaux, que par de grandes levées de troupes du gouvernement, l'ordre pourra être rétabli.

HALLE, 27. — La grève dans le district des mines de lignite de Halle prend des proportions importantes.

WEIMAR, 27. — Tout le trafic télégraphique et ferroviaire est suspendu entre Halle et Weimar, depuis ce matin.

BERLIN, 27. — On mande de Weimar à la Gazette de Voss:

La grève s'est étendue dans les bassins miniers de l'Allemagne centrale. La révolte règne à Halle. La ligne de chemin de fer Berlin-Halle-Weimar est gravement endommagée. La circulation des trains est complètement interrompue. De Halle, on a également tenté d'interrompre la circulation entre Berlin et Weimar, par Leipzig, en faisant arracher des rails. A Merseburg, la bourgeoisie a commencé la grève générale.

BERLIN, 27. — Selon une nouvelle de Halle le courrier du gouvernement, parti hier soir de Berlin, n'est pas arrivé à Weimar. Le train parlementaire pour Weimar a été arrêté à Leipzig.

BERLIN, 27. — La situation à Munich est considérée comme grave. Les communistes ne sont pas seulement maîtres des édifices publics et des établissements et installations de transports, mais aussi en possession de l'imprimerie des billets de banque. Tous les membres bavarois de l'Assemblée nationale se sont réunis mercredi soir, sans distinction de partis, pour discuter la situation.

BERLIN, 26. — Les troupes de sécurité gouvernementales de Bochum, Herne, Gelsenkirchen et Dortmund se sont unies en une armée de sécurité générale, forte de 16,000 hommes contre les spartakistes.

En Hongrie

BUDAPEST, 26. — Les ex-ministres Sztrenyi et Szurmay ont été arrêtés aujourd'hui par ordre du gouvernement. Ils sont accusés d'être cause de l'issue fatale de la guerre.

BUDAPEST, 26. — Les Nouvelles hongroises annoncent qu'un certain nombre de sous-officiers démobilisés faisant partie du comité de l'Union des militaires ont été arrêtés et écroués pour avoir participé au complot communiste du 22 février et pour avoir extorqué

environ 300,000 couronnes aux membres de leur société.

La Pologne reconnue

VARSOVIE, 24. — A la Diète, le président Trampsiask donne lecture d'un télégramme reçu dans la matinée de M. Pichon et remis par M. Noulens à M. Paderewski.

Ce télégramme fait connaître la décision du gouvernement français de reconnaître officiellement la Pologne comme Etat indépendant et son gouvernement appuyé par la volonté nationale comme un gouvernement régulier.

Autour de l'armistice

BERLIN, 27. — Le bruit court que les négociations à Spa sont suspendues.

Le général Franchet d'Esperey à Constantinople

CONSTANTINOPLE, 26. — Hier, dans l'après-midi, le général Franchet d'Esperey rendit visite au représentant du patriarcat œcuménique selon l'ancienne coutume en usage sous l'empire byzantin pour la première fois rétabli depuis 1453. Le général Franchet d'Esperey fut reçu au son des cloches. Tout le pharân était pavoisé aux couleurs grecques et françaises. Les élèves des deux sexes s'étaient rangés sur son passage. A son entrée au patriarcat, le général fut reçu avec le plus grand honneur ecclésiastique et conduit dans la grande salle où l'attendaient le représentant et tous les membres du Saint Synode et du Conseil hellénique. Le représentant prononça une allocution exprimant la joie du patriarcat de recevoir le chef glorieux sous les ordres de qui combattirent les Hellènes, enfants spirituels de l'Eglise orthodoxe, en fraternité de sang avec les nobles fils de France. Le général Franchet d'Esperey répondit en exprimant le vif intérêt que la France prend au sort de l'hellénisme.

Scission radicale

GENEVE, 27. — Le parti radical genevois, après celui du canton de Vaud, vient de décider de se séparer du parti radical suisse, en suite des profondes divergences de vues sur la politique fédérale.

Collision de trains

BULLE, 27. — Ce matin, à 10 h. 30, à la sortie de la gare de Bulle, entre deux passages à niveau, le train de la ligne Bulle-Broc et celui de la ligne Bulle-Montbovon, des chemins de fer électriques de la Gruyère, se sont tamponnés à une courbe de la voie par suite d'une erreur d'aiguillage. Les cabines des automotrices ont été démontées. Une dizaine de voyageurs ont été blessés; l'un des plus grièvement atteints est M. Mottu, syndic et député à Broc.

Un complot monarchiste

LONDRES, 27. — On mande de Berlin au «Daily Mail» que les monarchistes prévoient un coup d'Etat exécuté par des officiers. Les officiers monarchistes se sont réunis secrètement le 16 février au château de Charlottenbourg, sur la convocation du fils de l'ex-ministre Herringen. Trente officiers présents se sont engagés de garder chez eux des munitions et de se rendre, sur un mot d'ordre, en lieu convenu. Le gouvernement a été averti le 25 février.

Situation grave à Barcelone

MADRID, 27. — La situation a empiré à Barcelone. Les autorités ont demandé à Madrid des éléments nécessaires pour faire face à la situation, notamment du matériel télégraphique, pour éviter l'interruption des communications. Le bruit court qu'une junte révolutionnaire se serait constituée à Barcelone, en vue d'occuper les conduites d'eau, les câbles électriques. Les troupes ont patrouillé toute la nuit. La ville est plongée dans l'obscurité.

NEURALGIE MIGRAINE INFLUENZA. Le Meur de Tête KEFOL. REMEDE SOUVERAIN KEFOL. Boîte (10 tablettes) 1.50. En Gros, 10 Boîtes 12.00. Toutes Pharmacies. Exiger le "KEFOL".

- Mme Vve Julie Zuber 20.—
Anonyme 5.—
M. Albert Muller 20.—
Mlles Julie et Marie Walpen 10.—
Mlle Mélanie Pignat 20.—
Mme Vve Schuppach 25.—
M. Alfred Mottier 2.—
M. Jeanneret 50.—
M. Ad. Eschbach, boucher 20.—
Mme Vve Cath. Spahr 20.—
Mlle Adèle Mouthon 5.—
Mme Vve Ernè-Ciortello 10.—
M. Buchler, ing. 10.—
M. Bernheim 50.—
M. Charles Spahr 10.—
M. Pauf Bagaini 20.—
Mlle Sarah Delaloye 10.—
M. Ferdinand Travelletti 10.—
Mme Vve Louis de Preux 10.—
M. S. Kolarévitch 3.—
M. Duchêne 5.—
M. Henri Schmidt 5.—
M. Oscar Roch 5.—
M. Nicod, ing. 50.—
Pureau Maurice Gay 10.—
M. Ernest Wutrich 10.—
M. Eugène Wespy 10.—
M. Frédéric Varone 20.—
M. Charles Aymon, fils 50.—
Mme Fçois. Rossier 2.—
M. Emile Machoud-Chevressy 2.—
M. Louis Morard 2.—
Mlles Pellet 5.—
M. Albert Wuest 20.—
M. Scheuer-Mévillet 5.—
M. Emmanuel Dallèves 25.—
M. Bellwald, vét., 10.—
M. Alkert Duruz 10.—

Echos

Les bons mots

Le poète Méry visitant un jour les collecteurs rares d'un horticulteur, dut subir une longue énumération de plantes aux désinences scientifiques en «us», en «a» et en «um». Tout gonflé d'orgueil, le cicéron présentait: — Voici un «aruncaria imbricata». Voici un «pelfargonium inquisinans». Plus loin, un «chifnocactus denudatus». Méry, agacé de ce fatras pédantesque, avisa dans un coin un manché à balai. Il s'en saisit, et dit: — Et voici, dit-il, le «manchabalo domesticus».

La croix de Winterfeldt

Le général allemand de Winterfeldt, ancien attaché militaire à l'ambassade allemande de Paris, avait reçu de la France la croix de chevalier de la Légion d'honneur, au lendemain de l'accident d'automobiles, dans lequel il fut blessé, au cours des grandes manœuvres du Sud Ouest, avant la guerre. Désigné pour faire partie de la délégation allemande qui devait recevoir et signer les conditions de l'armistice le 11 novembre, à Rethondes, le général Winterfeldt crut qu'il impressionnerait favorablement le maréchal Foch en se présentant à lui avec la croix de la Légion d'honneur.

Après le salut qui suivit les présentations, le maréchal Foch, plantant ses regards dans les yeux du général allemand, lui dit simplement, tout en désignant la croix qu'il osait porter sur sa tunique. — Je vous autorise, monsieur, à l'enlever.

NOUVELLES A LA MAIN

Dans un wagon: Deux messieurs sont seuls en face l'un de l'autre. Le premier, désireux de fumer, tire un cigare de sa poche, et, le désignant avec une extrême politesse: — Vous permettez? dit-il en s'inclinant. — Parfaitement... Je vous remercie, répond l'autre avec une non moins exquise politesse, en s'emparant du cigare et l'allumant. Tête du premier monsieur, qui n'avait que ce cigare.

préférer, quant à nous, voir l'assemblée législative siéger dans la vénérable salle de l'Hôtel de Ville, qui convient certainement mieux à l'austérité du Grand Conseil et dont la disposition permettait à chaque partie du canton d'avoir sa place distincte. Nous ne savons pas jusqu'à quand le Casino servira de salle de séances; il a été question de transformer dans ce but l'ancienne maison d'école des filles où sont installés en ce moment divers bureaux de l'Etat, mais ce projet est encore ajourné.

Pour en revenir aux plaisirs de carnaval, notons que rarement les Sédunois en ont profité autant que cette année; les bals ont été nombreux; la plupart des sociétés en ont organisé, sans parler des autres et les jours qui restent sont encore mis à profit; c'est ainsi que la Société de gymnastique aura le sien samedi et l'Harmonie municipale clôturera la série dimanche soir après le concert qu'elle donne Théâtre.

Pour Géronde

Nous avons le plaisir d'apprendre que pour bien clôturer le carnaval, tout en constituant une bonne œuvre, une représentation (avec tombola) sera donnée mardi gras, 4 mars, au Théâtre de Sion, au profit des sourds-muets de Géronde. Ce sont les élèves des écoles, sur l'initiative et sous la direction de M. le professeur Demuth — qui excelle dans la partie — qui se produiront pour la circonstance par l'exécution d'un programme aussi riche que varié. Qu'on en juge plutôt. Il débute par l'exécution d'un beau chant patriotique «Notre Valais» et continuera par des pièces dont voici les titres: «La tabatière de Cagliostro», comédie enfantine; «Monsieur boude!» (scène); «Les Etrennes de Barbichon» (1 acte); «Le Pot de confiture» (2 actes); «Les Voleurs volés» (pantomime). La tombola terminera la représentation.

Le public, nombreux, espérons-le, qui assistera au spectacle annoncé, n'aura certainement pas à le regretter, surtout lorsqu'on se rappelle le succès des représentations de clôture du cours scolaire données ces années dernières. Caisse 2 h. 1/2; Rideau 3 heures.

Colonie de vacances

- (Oeuvre d'assistance aux enfants suisses nécessiteux et malades)
M. G. Pfefferlé 5.—
M. Kuonen 4.—
Anonyme 10.—
M. Cerini 1.—
Anonyme 10.—
M. Payer, adjutant 10.—
M. William Haenni 5.—
M. J.-B. Défabiani 5.—
Mme Vve Marquart 5.—
Mme Vve Mévillet 50.—
M. Maurice Antille 5.—
M. Bonvin, géomètre 50.—
M. Jean Wolff 50.—
M. Auguste Carruzzo 20.—
M. Benoit Zurbriggen 20.—
M. Iten, ébéniste 25.—
Mme Vve Favre-Calpini 20.—
M. Blardone 20.—
Mme Pitteloud-de Torrenté 10.—
Mines Chandoline 50.—
M. Studer 10.—
M. Rauchenstein, ing. 50.—
M. Brantschen 3.—
M. Albert Roulet 50.—
Mlle Julie Gay 10.—
M. Loh Isaac 20.—
M. Gaspard Nigg 50.—
Mme Emma Fragnières 2.—
M. Pauf Corboz 25.—
M. Henri Robert-Tissot 5.—
M. Hyacinthe Boll 50.—
M. Adolphe Clausen 3.—
M. Gustave Membrez 50.—
Mme Dr. Dénéziat 20.—
M. Hans Kalbermatten 10.—
M. Louis Moret 20.—
M. Auguste Moret, père 20.—
M. Auguste Moret, fils 10.—
M. Félix Aymon 30.—
M. Joseph Albrecht 20.—

Feuilleton de la «Feuille d'avis» (N°21)

L'Etreinte du Passé

Et pourquoi aussi cette sorte de déclenchement qui se produisait dans son cerveau, à mesure qu'elle prenait conscience du jugement qu'eussent porté sur son acte ceux près de qui maintenant, elle vivait: Mme Corbiébiéry, Monique, Michel surtout...

De nouveau, une angoisse la meurtrit comme si elle eût senti tomber sur elle, la condamnant, le regard de ces êtres qui la tenaient pour loyale comme eux-mêmes. Se pût-il donc que le malheur dût lui venir de ce qu'elle avait été aimée par un homme de très haute valeur morale? Tant d'autres n'eussent certainement pas éveillé en elle cette conception nouvelle de sa conduite, qu'elle ne pouvait plus juger en vraie fille du nihiliste Serge d'Ostrowski. Pourtant, ce qui, à l'heure présente, constituait peu à peu, sourdement, en elle, un crime, ce n'était pas d'avoir tué... elle se défendait! — c'était de ne pas avoir révélé la vérité à Michel, d'être entrée dans sa vie comme une voleuse, s'emparant du bien sans prix, de son estime et de son amour... Comment cette pensée ne lui était-elle pas venue? ne l'avait-elle pas arrêtée, là-bas, à Cavalaira, quand elle lui écrivait le mot décisif: «Venez.» Maintenant, à cet amour, elle tenait plus

qu'à sa vie même. Et, pour la garder, elle était prête à tout. Il fallait qu'il continuât d'ignorer. Soit... Il ignorerait, — si lourd que pût lui devenir le silence.

Une inflexible résolution durcissait son fin visage. Aparentement, elle murmura: — Rien ne peut changer de ce qui a été... C'est du temps perdu de regretter!... Je dois vivre seulement pour le présent et l'avenir. Le passé est le passé... Il ne faut pas regarder en arrière... Vania Dantesque n'existe plus...

Il n'y a plus que la Vania de Michel. Chez elle, la volonté disciplinée par l'habitude était si puissante que, soudain calmée, elle put, l'heure en étant venue, s'occuper, avec un soin attentif, de mettre en lumière sa beauté, pour que Michel en fût fier au dîner où tous deux allaient, ce soir-là... Oh elle se montra, — sans effort! la femme exquise qui séduisait irrésistiblement...

Encore une fois, elle avait pu repousser les terribles souvenirs et se laisser ressaisir par l'enivrante douceur de l'heure présente.

VI

Vania finissait de se préparer pour se rendre au Dispensaire, où c'était le jour de garde de Monique qu'elle allait aider. Un coup frappé à sa porte l'arrêta comme elle prenait son chapeau. — Qu'est-ce que c'est? questionna-t-elle. — C'est Niania qui fait demander à Madame de bien vouloir passer chez Mlle Sonia. Vania jeta sur la table le chapeau qu'elle tenait. — Est-ce qu'il est arrivé quelque chose? — Oh! non! madame. Mais je crois bien que Niania trouve que Mademoiselle n'est pas

comme à l'ordinaire. Elle voudrait que Madame la voie.

Le visage de Vania s'était décoloré. La secure inquiétude qui jamais ne la quittait au sujet de Sonia, se précipita avec une soudaineté brutale. Elle courut vers la chambre.

Niania, qu'y a-t-il donc? La vieille femme se rapprocha et la voix assourdie, elle expliqua: — L'enfant n'est pas bien, madame. Elle se plaint...

Mais, quand je suis venue la voir, ce matin elle n'avait rien... Qu'est-il arrivé? — Aucune chose, madame. Seulement, Sonia a dit qu'elle avait très mal à la tête, et puis froid... et puis chaud... Alors je l'ai remise au lit, parce qu'il me semblait qu'elle avait la fièvre.

Déjà Vania était devant le petit lit où l'enfant demeurait immobile, ses jambes repliées faisant saillie sous la couverture. Les grands yeux sombres qui regardaient fixement vers la cheminée, où était le portrait de son père se détournèrent avec une sorte d'effort pour accueillir Vania. Mais le mince visage demeura sérieux. Il était aussi blanc que s'il eût été cisélé dans l'ivoire. A peine les lèvres serrées avaient-elles une lueur d'un rouge pâle.

Sonia, ma petite chérie, où souffres-tu? questionna Vania, s'agenouillant près du lit. — J'ai mal à la tête, bien mal... Et puis, maman, c'est bien ennuyeux, je ne peux plus remuer mon cou...

Oh! mon trésor, quelle idée!... — Je vous assure, maman, que je ne peux pas... Mon dos est tout raidi! insista-t-elle, plaintive.

Un étou serra le cœur de Vania.

Maman, guérissez-moi. J'ai si mal à la tête! pria Sonia faiblement.

Oui, mon petit, le médecin va te guérir!... Je t'envoie chercher.

Sonia ne répondit pas. Sur l'oreiller, la tête brune demeurait abandonnée, toute droite, comme si, tout à coup, des fibres rigides l'avaient fixée à l'épine dorsale. Et, Vania, épuisée, se souvenait d'avoir appris, en ses études de médecine, ce que pouvaient signifier cette raideur soudaine, ce petit corps roulé en boule...

Cependant sa sourde crainte, elle se refusait à la reconnaître, par une sorte de superstition. Elle avait fait téléphoner au docteur. Maintenant, il fallait attendre de mortelles minutes, avant qu'il vint.

Elle était restée agenouillée près du lit, son regard rivé sur la souffrante petite figure où, seuls, semblaient vivre les yeux de velours sombre.

Maman, je ne peux plus bouger ma tête pour bien voir le portrait de papa, fit la douce voix toute brisée. Je vous en prie, donnez-moi là, sur mon lit... près de moi... Peut-être, il me guérira, comme moi je le guéris-sais. Vous vous rappelez, maman, quand il avait mal à la tête, lui aussi...

Vania, sans un mot, s'était relevée pour obéir au vœu de Sonia. Elle ne tentait plus de se dresser entre le père et l'enfant, écrasée par l'affreuse certitude que, désormais, il était le plus fort... et qu'elle serait vaincue, parce que la Justice était contre elle...

La Justice!... Quelle peine allait-elle lui infliger pour le meurtre impuni dont les hommes l'avaient acquittée parce qu'elle leur avait menti...

Avec des doigts qui tremblaient, elle prit le portrait et l'apporta: — Tiens, mon amour, voici la photographie que tu demandais... Où désires-tu que je la mette?

Sur le pied du lit, voulez-vous? maman. Ainsi, je verrai bien papa et il sera tout près de moi...

Vania obéit, les lèvres toujours muettes... Mais Sonia eut une mystérieuse intuition de la souffrance qui la torturait; et, suppliante, elle interrogea, avec un effort pour tourner vers sa mère la pauvre tête douloureuse: — Maman, dites, cela ne vous fait pas de peine que je veuille papa à côté de moi?... comme vous... Ainsi je vous ai tous les deux... Et puis, vous ne savez pas?... Je le verrai bientôt, papa... Il me l'a dit!...

Vania mordit ses lèvres pour arrêter le cri qui lui était monté du cœur. Et, passionnément, elle murmura, se maîtrisant d'un suprême effort, pour ne pas agiter l'enfant: — Sonia, petite aimée, ne dis pas des choses folles... Ton papa est trop loin pour pouvoir te parler... C'est toi qui as rêvé qu'il t'appellerait... Plus tard, comme je te l'ai promis, tu le retrouveras... Maintenant, tu dois rester avec moi, qui serais trop malheureuse si tu partais, ma bien-aimée.

Sonia ne répondit pas. Elle semblait beaucoup souffrir. Ses larges prunelles regardaient devant elle, avec une expression de rêve; si triste, que Vania pour ne plus la voir, se pencha sur la petite main que sa bouche caressait et la baisa.

Au bout de quelques minutes, Sonia reprit, presque bas: — Maman, je ne veux pas que vous soyez malheureuse... Je resterai avec vous tant que



# GRANDES PEPINIERES

**A. BOGGARD**

Petit-Saconnex - GENEVE - Petit-Saconnex

Grandes cultures d'arbres fruitiers en tous genres dans les meilleures variétés pour le pays

Très beau choix en :

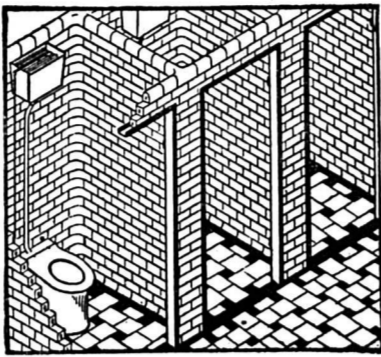
**Abricotiers tiges Luizet et autres**  
**Pommiers tiges Canada et autres**  
**Pruniers Reine-Claude et autres**  
**Pruneraux Felleberg et autres**  
**Poiriers - Cerisiers - Noyers tiges, etc.**  
**Pêchers - Abricotiers et Cerisiers espaliers**  
**Poiriers nains de 1, 2, 3 ans disponibles en**  
**quantité, en Duchesse, Louise-Bonne, Beur-**  
**ré Giffard, Doyenné de juillet, et autres**  
**variétés de marché. Beurré-William**  
**grande quantité**

Belle collection de conifères, d'arbres et arbustes d'ornement!

Demandez les catalogues envoyés franco!

## CARRELAGES ET REVETEMENTS

▲  
DEVIS  
SUR  
DEMANDE  
▼



▲  
DEVIS  
SUR  
DEMANDE  
▼

**J. ROD - LAUSANNE**

ST-ROCH 10

TEL. : 39.61



Volets à rouleaux. Stores à lames prismatiques. Volets à panneaux. Paravents.

## Mademoiselle Eva Roch

Fourreuse et Couturière

Restaurant de la Navigation

— BOUVERET —

Se charge de faire toutes réparations de fourrures et coutures à prix très modérés.



**MARQUE ELEPHANT**  
L'EXCELLENTE CHAUSSURE DE FATIGUE

Demandez cette Marque Suisse dans les magasins de chaussures et assurez-vous du timbre sur la semelle.



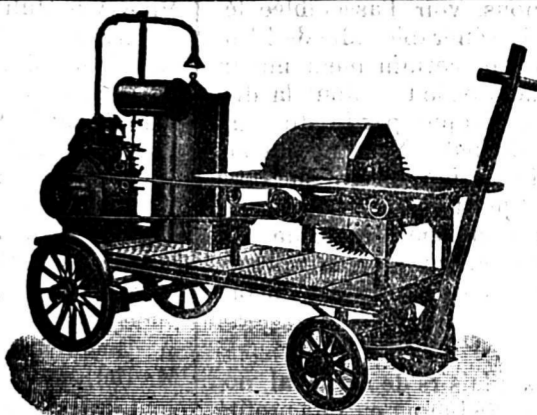
### Règles mensuelles

Remèdes régulateurs contre les retards mensuels. Ecrire à H. Naiban, Pharmacien, 33, Rue du Stand, GENEVE.

Guérison assurée du

### GOITRE et des GLANDES

par notre Friction antigotieuse. Seul remède efficace et inoffensif. Succès garanti même dans les cas les plus opiniâtres. Nombreuses attestations. Prix: 1 flacon fr. 4; 1/2 flaco 2.50. Prompte expédition par la Pharmacie du Jura, Bienne



## Groupe-Scie transportable

avec moteur "FELIX"  
1 Cyl. 3 HP. lame 560 mm.  
2 Cyl. 9 HP. lame 600 mm.

C. Jules MEGEVET  
CONSTRUCTEUR  
7/9, rue de Malatrex  
GENEVE

**PRÉSERVEZ-VOUS, SOIGNEZ-VOUS**  
en respirant les émanations antiseptiques des

## PASTILLES VALDA

qui agissent directement, par inhalation sur les **VOIES RESPIRATOIRES**. Rhumes, Maux de gorge, Bronchites, Grippe, etc., sont toujours énergiquement combattus par leur antiseptisme volatil.

Ayez toujours sous la main UNE BOITE de

## PASTILLES VALDA

**VÉRITABLES**  
**PROCUREZ-VOUS-EN DE SUITE**  
mais REFUSEZ IMPITOYABLEMENT les pastilles qui vous seraient proposées au détail pour quelques sous.

**De sont toujours des limitations**  
**VOUS NE SEREZ CERTAINS D'AVOIR LES**  
**Véritables Pastilles VALDA**  
que si vous les achetez en BOITES de 1.75 portant le NOM

## VALDA

## LE VOYAGE

Par quelle merveille demeura-t-elle inexplorée, cette terre délicieuse? quel mystère la déroba aux marches ardentes des voyageurs africains? Horrible à l'abord, elle devint plus douce à mesure que les jours ont crié; et la source de sa douceur est toujours aussi impénétrable. Ses forêts prodigieuses ont raillé suite aux mousses et aux lichens lépreux, ses eaux diluviennes, à la taciturnité des tourbières, et l'enchantement de ses savanes, à l'horreur sinistre de la Plaine-de-l'Eternelle-Désolation.

La bête et la plante y sont énigmatiques; elles ont tout ensemble un air de jeunesse et de passé, de fraîcheur et d'antiquité vénérable. Il semble qu'on soit à quelque autre âge du monde, — un futur étrange s'y mêle à la mélancolie du souvenir. N'est-ce pas la Réserve sauvage, le Parc où l'Homme, désabusé de tant de meurtres, viendra redemander ses compagnons à la Nature? Ceux dont la vie d'espèce est la plus précaire, les colosses qui couèrent tant de labeur à la vie, s'abreuvant par troupes immenses aux deltas des rivières. Plateaux rafraîchis de bise, versants tendres et féconds, plaines tièdes, immenses combes torrides (et où nous ne descendons guère), cette terre a réuni dix climats.

J'y goûte le bonheur divin, le grand rêve de la création libre. Mon escorte est nombreuse, armée autant qu'il faut pour braver efficacement les plus grands fauves, et je possède tous remèdes contre le venin du reptile et

le poison de la plante. Plusieurs des nôtres ont les sens délicats et la longue expérience des rôdeurs de nature, et, d'ailleurs toute une animalité sagace nous accompagne, non seulement familière aux périls de la vie, mais dressée contre le météore, fine à prévoir les changements de temps, de terroir, de magnétisme. Ainsi l'ai-je voulu. Je suis de ceux qui croient à la future collaboration « effective » de l'homme et de la bête — de ceux qui croient que l'animal préférera d'une manière plus subtile ses sens exquis à des maîtres plus pénétrés de douceur.

L'odorat du chien, la vue du faucon, le sens magnétique de l'oiseau et de l'insecte, portent en eux des enseignements infinis, une vision du tréfonds des choses que la matière purement minérale est insuffisante à nous interpréter. La bête, depuis la plus inférieure — larve informe, mollusque immobile, morne zoophyte, — un jour sera la grande indicatrice de la science, l'instrument le plus pérorant de nos laboratoires, non point la pure copie expérimentale d'aujourd'hui, mais la volontaire chercheuse.

Pour moi, mes résultats sont déjà séduisants, mais surtout les dois-je à deux aides incomparables, deux taciturnes paysans, qui ont un sens prodigieux de la vie, un art admirable des nuances; qui habitent la bête à se confier entière à l'homme, à le comprendre. Nous emportons, des hirondelles, des ramiers, des oiseaux de nuit, des grenouilles, et naturellement des singes, des chats et des chiens. Grâce à des soins spéciaux, ils supportent les divers climats, et même, lorsque nous ne descendons pas dans une des immenses combes torrides, ils paraissent se complaire

en ce terroir extraordinaire, y prendre de nouvelles forces. Nous, les hommes, ne subissons-nous pas quelque influence enchantante, les fibres alertes, le cœur aisé et fort, le visage rajeuni?

Non pas, d'ailleurs, que le voyage soit simple et dénué de périls, — non pas non plus que la terre soit toujours propice. Tantôt une forêt inexpugnable, tantôt un désert sec et vide, tantôt des marécages aux approches pleines d'embûches. Qu'on le veuille ou non, il faut descendre par les combes géantes ou tout au moins longer leurs limites. Alors le reptile devient redoutable; le carnassier rôde autour du campement où guette dans la jungle; la nuit descend pleine d'angoisse, de mystère et d'horreur. Sans doute, nous sommes merveilleusement gardés et le moindre péril est pressenti par nos bêtes, — mais quel cœur peut demeurer tranquille devant la grandeur de tels dangers et dans le vaste inconnu de ce territoire étranger à l'Homme?

Un soir, à l'heure rouge, où la plus grosse étoile tremble à peine dans la lueur crépusculaire, nous nous arrêtons parmi des rochers. Notre lassitude était grande. Tout le jour, nous avions lutté contre la forêt et la plaine débutait enfin. Elle s'étendait à l'ouest, immensément fleurie, et s'ouvrait toujours davantage. Une rivière roulait, souvent cachée de monstrueuse végétation, et s'épanchait en lacs marécageux à un demi-mille de notre campement.

Au nord, une combe d'au moins six lieues de tour, à juger selon l'apparence, — et au midi, des collines assez hautes, où se devinaient des plateaux sur les cimes, liés par des cols à pente douce.

Divine était la solennité de l'heure, la beau-

té de l'espace, la magie du grand firmament reculeur de nuages, et la vie prodigieuse qu'on sentait en tout présente. La dure forêt s'épandait dans la lumière pâle, si douce qu'on oubliait la traversée de souffrance; la combe commençait à retentir des grandes clameurs nocturnes, et les collines se profilaient indécises jusqu'aux confins, firmamentaires. Je contemplai quelques minutes ce haut spectacle et j'aimais toujours plus l'expédition fabuleuse qui m'éloignait de l'univers connu.

Le campement établi, les feux prêts, nous primes le repas du soir, puis la lune, vaste et rouge, se hissa sur l'Orient. Les nues s'abaissèrent, s'entassèrent à l'ouest. La nuit se montra claire et murmurante, troublant le cœur des hommes. Je n'avais pas envie de me coucher, mais plutôt de marcher jusqu'à la rivière et de regarder couler l'eau sur les étoiles.

— Charnay, dis-je à celui qui commandait sous moi... je vais jusqu'à la rivière...

En même temps, je faisais signe à Malvernaz, le plus vieux des deux paysans, et à Huriel, le doux colosse qui m'accompagnait éternellement. Deux chiens suivirent aussi, et un grand-duc qui s'éveillait au soir venant.

— Si vous preniez quelques compagnons de plus, demanda Charnay... ce pays m'inquiète.

Je tenais grand compte des avis de mon second, donc qu'il est de fine prescience. Je pris donc deux hommes de plus, et nous allâmes vers l'eau. La plaine était facile jusqu'aux abords de la rivière. Là, nous trouvâmes des mares. Il fallut chercher plus loin quelque jetée abordable. Nous marchâmes près le trois quarts d'heure, forcés de nous écar-

ter lorsque nous fîmes rencontre d'une sorte de chaussée naturelle, abondamment piétinée et semée de gros blocs de granit. Les chiens s'y jetèrent avec l'ardeur de leur race, et Malvernaz grommela:

— Les éléphants passent par ici. Il ne semble pas qu'ils soient venus aujourd'hui... il faut donc s'attendre à ce qu'ils descendent cette nuit à l'abreuvoir...

La chaussée paraissait venir de la combe dont on apercevait les bords, surélevés au-dessus du niveau de la plaine.

— Fort bien, répondis-je. Comme rien n'est en vue, nous pouvons suivre la chaussée... quitte à nous en éloigner en temps utile...

Quand je dis que rien n'était en vue, je m'écartai de la stricte vérité. A chaque instant il filait devant nous quelque bête timide — daim, antilope, carnassier de petite taille — et l'on apercevait des ombres se mouvoir sur la plaine, tandis que les clameurs de la lutte s'élevaient de plus en plus des profondeurs de la combe, des ténèbres de la forêt. Nos chiens accoutumés, ne poursuivaient pas, obéissaient aux modulations expressives de Malvernaz.

Le vieux dresseur de bêtes ne me répondit rien et se contenta de suivre la chaussée.

Nous marchâmes longtemps. La chaussée s'arrêta, — nous étions engagés sur un territoire difficile. Bientôt nous revînmes au bord de la rivière, et j'allais sans doute rétrograder, lorsque Huriel s'écria:

— Un pont!

(à suivre.)

je le pourrai... Je vous aime si fort, ma maman chérie, chérie...

La porte de la chambre doucement s'ouvrait. Vania, frémissante, regarda. Était-ce enfin le docteur? Non, c'était Michel qui rentrait et venait d'être averti.

— Ma Vania, qu'y a-t-il donc?

Péniblement elle se souleva et vint à lui sans que Sonia eut un mouvement, ses paupières retombées sur les prunelles fixes. Elle semblait dormir.

Et, tout bas, les lèvres tremblantes de Vania articulèrent:

— Michel, je suis sûre... tu entends... sûre qu'elle est très malade. Il va me la prendre.

— Vania, ma bien chérie, l'inquiétude te fait déraisonner! interrompit-il avec une autorité tendre.

Elle secoua la tête et, d'un accent tragique de certitude, elle dit:

— Je n'avais pas le droit d'être heureuse comme je l'ai été par toi, Michel. J'aurais dû seulement être mère, Sonia va m'être enlevée. Je le sens... Et c'est horrible!

Il l'attira dans ses bras; avec un amour infini, il baisa le pauvre visage que le tourment creusait.

— Si elle est malade, nous la soignerons si bien qu'elle te restera... Vania, ma vaillante chérie, ne te laisse pas abattre ainsi, toi toujours si brave... Ne t'abandonne pas à une terreur qui naît dans ton imagination de mère inquiète...

Michel pouvait parler ainsi parce qu'il ne savait pas... Mais elle était désormais touchée par la prescience d'une atroce expiation qui approchait... Et rien ne semblait plus pouvoir

dissiper cette impression, forte comme la vérité même!

Michel interrogea:

— Le médecin n'est pas encore venu?

— Non, je l'attends... Est-ce qu'on ne sonne pas?... C'est peut-être lui... Enfin! Enfin!

Oui, c'était lui...

Tout de suite, entraîné par Vania vers le petit lit, il commença l'examen de l'enfant. Et Michel, qui l'observait, comprit vite, — le connaissant bien — que le cas lui paraissait grave... Pourtant, il eut, pour Vania, des paroles de réconfort dont elle entendait le son, sans que le sens arrivât jusqu'à son cerveau, envahi par l'horreur de son intuition.

Michel sortit de la chambre avec le docteur, son ami, sans que Vania eut même un mouvement pour les suivre... Elle aussi, comme Michel, avait eu conscience d'une préoccupation sérieuse chez le docteur. Avant même qu'il fut venu, elle avait eu le pressentiment de l'affreuse réalité.

— Eh bien, Dubreuil? questionna Michel.

— Mon pauvre ami, je crains fort que nous n'ayons affaire à quelque chose de très inquiétant...

— Qu'est-ce? dit brièvement Michel.

— Tous les symptômes d'une méningite cérébro-spinale.

Michel sentit, dans toutes les fibres de son être, le coup qui allait atteindre Vania.

— Et si cela est, espères-tu la sauver?

— Je ferai l'impossible... Mais elle est bien frêle, la pauvre petite créature... Et puis, il y a les antécédents...

— Comment?... La mère est forte.

de son père. Il est évident que la tension nerveuse a dû être trop forte pour ce fragile organisme; et il nous faut compter avec cet état de surexcitation morbide qui a dû l'épuiser.

Michel ne releva pas ce jugement. Il soupira... Toute la peine de Vania était en lui.

— Je reviendrai ce soir, Michel... Peut-être, malgré mes craintes, trouverai-je du mieux...

— Mais tu ne l'espères pas, acheva Michel nettement.

— Mon pauvre ami, que savons-nous, jamais? Pour le moment, il n'y a qu'à lutter... Et nous lutterons... Au revoir, vieux. Je suis navré de votre peine. Pauvre Mme Corbiéry!

Il sortit, Michel, qui l'avait accompagné, recra dans la chambre. Sonia reposait inerte, sa petite tête toute droite sur le cou raidi.

Vania avait repris sa place près du lit, écoutant la sourde plainte de l'enfant qui, à tout instant, répétait d'une voix de souffrance:

— Maman, mon cou!... J'ai mal!...

Quand Michel revint, Vania tourna la tête vers lui, l'appelant d'une prière de ses yeux devenus immenses; et les mots prophétiques tombèrent de sa bouche:

— Elle est perdue... C'est une méningite. N'est-ce pas?...

— Vania, je te jure que Dubreuil espère écarter d'elle le danger...

— Il espère... oui, peut-être... Mais il ne pourra rien.

D'un effort, Sonia relevait ses paupières, et les beaux yeux noirs se fixèrent sur Michel. Elle essaya de lui sourire.

— Ami Michel, murmura la voix faible, tu es bon... Soigne maman... Toi aussi, je t'aime beaucoup... beaucoup...

— Oui, petite chérie nous soignerons bien maman... Mais nous allons commencer par toi, pour guérir vite ta tête.

— Oh! oui, guérir... dit-elle déjà épuisée.

Vania avait écouté, le cœur broyé... Elle eut été pareille aux autres mères; elle aurait gardé l'espoir de vaincre le mal... Mais elle, qui avait jeté un être dans la mort, n'avait sans doute pas le droit de garder son enfant — l'enfant aussi de l'homme dont elle l'avait séparée...

Et les heures d'agonie commencèrent. Heure de lutte désespérée pour repousser le terrible ennemi qui s'acharnait sur l'enfant. Ni Dubreuil — avec sa science — ni elle — avec son intuition de mère — ne s'étaient trompés. La méningite s'était déclarée et elle accomplissait son inexorable évolution. Vraiment, le possible et l'impossible, Dubreuil, avec les autres médecins appelés en consultation, le sentaient. Mais tous n'avaient plus l'espoir de vaincre. Elle, Vania, n'avait jamais espéré, depuis la minute où elle avait vu l'enfant atteinte, elle avait eu la certitude que le mal la lui enlèverait.

A Michel, une seule fois, elle avait murmuré dans une supplication désespérée:

— Michel, prie ton Dieu d'avoir pitié de moi!

Mais elle ne priait pas... A quel bon? Dieu, s'il existait, ne pouvait l'écouter. Elle, qui n'avait pas cru en lui... Elle, qui devant lui, était une répréhensible, menteuse et criminelle...

Elle n'espérait pas... Et pourtant, avec une énergie farouche, sans un mot, ni une plainte, sans une larme, elle luttait devenue indifférente à tout ce qui ne touchait pas l'enfant. Même la sollicitude tendre, l'amour dont l'en-

veloppait Michel, semblait n'exister pas pour elle, jour et nuit occupée d'accomplir ce qu'on donnait Dubreuil; torturée par les cris de souffrance qui échappaient à Sonia, par les quelques paroles brèves qui, par instants, l'apelaient avec une sorte de passion; où, dans un demi délire Sonia révélait le drame silencieux qui s'était déroulé dans son cœur éfolé par la brusque disparition de son père.

Deux jours, puis un troisième passèrent. Le soir encore, très tard, Dubreuil revint.

Devant le petit lit, épuisée, Vania s'était écroulée sur le tapis, sa tête appuyée, sans qu'elle eût conscience, sur les genoux de Michel, assis près du lit... Elle ne voyait que la petite figure blanche, les paupières à demi closes sous lesquelles, à l'ombre des cils, filtrait un regard vague... Un calme étrange semblait envahir l'enfant.

— Elle paraît apaisée! murmura Vania au docteur qui s'approchait.

Après elle, il répéta.

— Oui, l'agitation a diminué.

— Alors, elle est mieux.

Malgré tout, l'espérance s'obstinait encore à vivre en elle. Mais il ne répondit pas... Il observait l'enfant devenue inerte, et elle ne répéta pas sa suprême question d'espoir. Elle comprenait très bien que si le danger eût été vaincu, tout de suite, il le lui aurait crié. Évasivement, il disait seulement:

— Nous allons voir comment se passera la nuit... Si vous avez besoin de moi, téléphonez... En tout cas, je reviendrai demain matin, à la première heure... Courage, madame!

(à suivre.)